

INGÉNIEUR EN GÉNIE DE L'ENVIRONNEMENT

La formation en Génie de l'Environnement forme des ingénieurs et experts généralistes capables de participer à la lutte contre le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité et de trouver des solutions pour une protection efficace et durable de l'environnement.

Les ingénieurs en Génie de l'environnement travaillent dans les domaines d'activité suivants : le traitement et la dépollution de l'eau et des sites et sols pollués, la gestion et valorisation des ressources et des déchets, l'économie circulaire, la responsabilité sociétale en entreprise (RSE), le management des risques, les énergies nouvelles et renouvelables, etc.

Les parcours métiers

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

STRATÉGIE DES ORGANISATIONS

TECHNOLOGIE DE TRAITEMENT & ECO EFFICACITÉ

Options possibles en fin de parcours : Mobilité internationale diplômante, entrepreneuriat, numérique appliqué....

3
ANS (6 semestres)
RENTÉE EN SEPTEMBRE

2
STAGES
FIN DE 2^e ANNÉE
(3 MOIS) &
FIN DE 3^e ANNÉE
(6 MOIS)

180
ECTS
30 ECTS par semestre

B2+
OBLIGATOIRE
EN
ANGLAIS
1
CAMPUS
RENNES

STATUT

Formation initiale sous statut étudiant (FISE)
Formation initiale sous statut apprenti (FISA)
Formation Continue Diplômante (FCD) et VAE

ADMISSIONS (FISE, FISA, FCD ET VAE)

Admission en 1^{re} année du cycle ingénieur :

Titulaire d'une Licence 2 ou 3, BUT 2 ou 3, BCPST2 ou autres CPGE (via le concours Ingeni'Up) et diplômes étrangers (équivalents L2 ou L3)

Admission en 2^e année du cycle ingénieur :

Titulaire d'un Master 1, BUT 3, Licence 3 et diplômes étrangers (équivalents L3 ou M1)

CANDIDATURE SITE UNILASALLE
DOSSIER ET ENTRETIEN

LANGUES D'ENSEIGNEMENT

Français ou anglais en fonction des Majeures en 2 et 3^e année

COÛT DE SCOLARITÉ (2025-2026)
8 200€